



Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025

ID : 059-215903832-20250625-DC_2025_074-AU

République française

SLOW

Département du Nord

Ville de Marly

Service : Marchés Publics

J.N.V / NAB

DC2025-0074

DÉCISION DU MAIRE

Marché 2025-01

Objet : MOBILIER GROUPE SCOLAIRE HELENE CARRERE D'ENCAUSSE

LOT 1 : Fourniture, montage, installation de mobilier (scolaire et de restauration scolaire)

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu le code de la commande publique, dans sa partie législative et réglementaire, et notamment les articles L2194-1, R2194-2, R2194-8

Vu la délibération n° 22-51 en date du 19 juillet 2022 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°22-52 valant règlement intérieur de la commande publique,

Considérant les modifications de faible montant du marché,

DÉCIDE

La prise en compte des modifications de faible importance du marché comme suit :

Modification	Incidence financière oui/non	- Montant HT €	+ Montant HT €
Retrait 2 armoires de bureau basse porte battantes : couleur bois, 1m sur 1m20, fermeture à clés (PU 480 €)	Oui	- 960.00 €	
Rajout 2 dessertes buffets M389 SWEETEN (PU 1 464.75 €)	Oui		+ 2 929.50 €
Retrait 3 Armoires de bureau haute porte battante : Couleur bois, 1m80 sur 1m20, fermeture à clés (PU 585 €)	Oui	- 1 755.00 €	
Rajout 3 armoires hautes / 2 portes battantes / 3 dossiers suspendus (PU 2 057.90€)	Oui		+ 6 173.70€
Retrait 24 Bancs élémentaires : sans dossier (PU 211.50 €)	Oui	- 5 076.00 €	
Retrait 194 Chaises élèves élémentaires : 4 pieds, design, légères, anti bruit, dossier plein, empilables (PU 92.71 €)	Oui	- 17 985.75 €	
Rajout 96 chaises M313 T4 2T3M (PU 64.61€)	Oui		+ 6 202.56 €
Retrait 22 Chaises élèves maternels : 4 pieds, réglables, design, légères, anti bruit, empilables (PU 64.61)	Oui	- 1 421.42 €	
Retrait 72 Chaises élèves maternels : 4 pieds, réglables, design, légères, anti bruit, empilables (restauration) (PU 77.38 €)	Oui	- 5 571.36 €	
Retrait 4 chaises visiteurs : empilables, anti choc, légères (PU 92.71 €)	Oui	- 370.84 €	
Rajout 60 chaises M313 T3 2T3 (pour restauration) (PU 64.61€)	Oui		+ 3 876.60 €

Rajout 1 Siège de bureau classes : avec accoudoirs (PU 92.71 €)	Oui		
Retrait 19 Table de restauration collective enfants élémentaires : 160 sur 80, légères, robustes, nettoyage facile (PU 231.78 €)	Oui	- 4 403.82 €	
Rajout 11 Tables de restauration collective enfants élémentaires : 120 sur 80, légères, robustes, nettoyage facile (PU 200.39 €)	Oui		+ 2 204.29 €
Retrait 72 Tables élémentaires individuelle : réglable avec casier tiroir, légères, anti bruit, 60x50 (PU 153.30 €)	Oui	- 11 037.60 €	
Retrait 12 Table rectangulaire de réunion : sur roulettes - 1m40 sur 60cm (PU 270.83€)	Oui	- 3 249.96 €	
Rajout 4 Table rectangulaire de réunion : sur roulettes - 1m20 sur 80cm (PU 200.39 €)	Oui		+ 801.56 €
Rajout 2 Table rectangulaire de réunion : sur roulettes - 1m30 sur 50cm (PU 239.08€)	Oui		+ 478.16 €
Rajout 7 Tables rectangulaire de réunion : sur roulettes - 1m60 sur 80cm (PU 420.12 €)	Oui		+ 2 940.84 €
Retrait 18 Tables modulable classes maternelles : réglables, sur roulettes, légères, 130x60 (PU 270.83 €)	Oui	- 4 874.95 €	
Retrait 12 Table plateau 1/4 de lune classes maternelles : réglables, sur roulettes, légères (PU 319.74 €)	Oui	- 3 836.88 €	
Rajout 12 tables demi-lunes (PU 444.57 €)	Oui		+ 5 334.84 €
Rajout 48 Table ronde : Réglables de T1 à T3, 4 pieds, légères, nettoyage facile, 1m20 (PU 246.38 €)	Oui		+ 11 826.24 €
Rajout 1 table M416 diamètre 120 T6 / PVC21	Oui		+ 353.32 €
Rajout 1 Bureau droit pied panneau + caisson 2 tiroirs : avec tiroirs à clé	Oui		+ 490.20 €
Total		- 60 543.58 €	+ 43 704.52 €
Total général			- 16 839.06 €
Pourcentage avenant 1			- 6.68 %

Le montant du marché est porté à 235 116.88 euros HT soit 284 781.38 TTC (éco-participation et Codifab inclus).

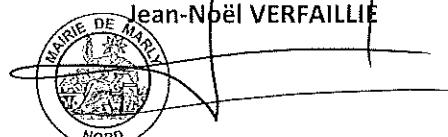
Les dépenses seront imputées au compte budgétaire suivant : article 21841

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, le 25 juin 2025

Le/Maire,

Jean-Noël VERFAILLIE



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de sa réception en Sous-Préfecture le .A.M.Q.T.12025
et de la publication le .A.M.Q.T.12025